

Registre du Label Bas Carbone

Projet Aéroports de Lyon - Reboisement Conseil départemental du Rhône n°2 - Massif de la Pyramide



Référence externe

ds 9119174



Méthode

Reboisement



Date de labellisation

14-02-2023 17:12:07



Région administrative

Auvergne-Rhône-Alpes



Pourcentage de financement

100%



Statut

✔ LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

943



Total des crédits vérifiés



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

14-02-2026 04:00:19

Type

Projet individuel

Créé le

26-07-2022 15:49:55

Description succincte

Depuis 2019, la forêt départementale de la Pyramide, propriété du Département, connaît des épisodes de sécheresse qui ont provoqué le dépérissement massif des sapins sur les parcelles forestières n° 18 et 19 sur la commune de Lamure-sur-Azergues, (parcelles cadastrales section G n° 30, 33 et 41) sur une surface de 3,7 hectares. Dans ce cadre, le Département est à la recherche de dispositifs innovants à la fois sur les pratiques sylvicoles, afin de tester des itinéraires plus adaptés (amélioration de la résilience des forêts départementales) mais également en terme de financement pour faire face aux besoins croissants liés à ces épisodes climatiques en l'absence de dispositifs d'aides publiques au reboisement sur le long terme dans le département du Rhône. Les essences de reboisement pour ce projet sont : le pin Ponderosa, le pin de Salzmann, le pin maritime et le pin taeda.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	59
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	38
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	38
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13

Liste des essences

Essence
Pin taeda
Pin maritime
Pin ponderosa
Pin de Salzmann

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO ₂ éq)
Stockage sol et biomasse	768
Stockage produits	124
Substitution	51

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
Aéroports de Lyon	100	

